VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00172** du / 8 JAN. 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 155 Rue de Rosny
93100 Montreuil

En vue de la réalisation : Installation de 12 panneaux photovoltaïques d'une surface de 28.5 m2 surimposés à la toiture. Dimension pour un panneau : Hauteur : 2.094 m - Largeur : 1.134 m - Epaisseur : 35 mm - Couleur : NOIR MAT. Puissance totale de l'installation prévue : 6000 Wc.

Sur un terrain sis 44 Rue Danton
Cadastré AE721

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le / 8 JAN. 2024

Le Maire
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3ème adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00172** du / 8 JAN. 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,